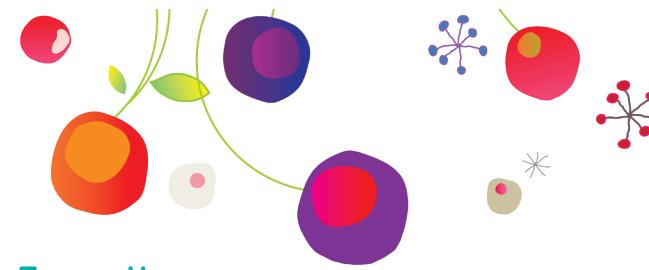


Les hôtels à insectes

Loger des insectes : oui, mais pas n'importe lesquels : l'objectif primordial est d'abord de favoriser les espèces d'insectes auxiliaires (coccinelle, perce-oreille, carabe doré, abeille solitaire). Ces hôtels ont été conçus et fabriqués par les jardiniers des Espaces verts pour attirer et encourager les insectes à rester, afin qu'ils se nourrissent des espèces nuisibles ou assurent la pollinisation. L'autre avantage est de contribuer ainsi à favoriser la biodiversité locale et à établir l'équilibre de la chaîne alimentaire.



En pratique

Accès :

Entrée rue Gérard-Philipe ou rue de la Matène
94120 Fontenay-sous-Bois.

En transports :

Bus 118 : André Tessier

La Navette : Place Michelet

Les horaires :

Le parc est ouvert 24h/24 et 7j/7 sauf conditions climatiques exceptionnelles (neige, verglas, tempête...).

Accès aux personnes handicapées :

Le parc est accessible aux personnes à mobilité réduite au niveau de ses entrées supérieures. Des zones de repos sont disponibles.

Règlement :



Ville de Fontenay-sous-Bois - Direction de la Communication - Studio graphique - Imprimerie - mai 2018



- Visite virtuelle du parc des carrières réalisée par l'association Pixiflore : www.pixiflore.com
- Classé refuge LPO (Ligue de protection des oiseaux) depuis 2017.
- Des sorties pédagogiques sont organisées en partenariat avec l'Office du tourisme.

Pour tout renseignement : 01 71 33 57 91.

L'éco-parc des Carrières

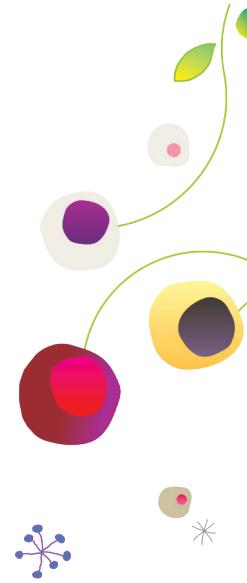
René-Dumont



Situé en plein cœur de Fontenay-sous-Bois, entre les rues de la Matène, Gérard-Philippe et Charles-Bassée, les anciennes carrières de gypse ont été exploitées jusqu'en 1930 pour produire du plâtre, contribuant ainsi à la construction de la ville. Suite à l'arrêt de l'activité, le site a été laissé pendant plus de 50 ans à l'état de friche en raison, notamment, du risque important d'effondrement. La faune et la flore s'y sont progressivement développées.

La ville de Fontenay-sous-Bois a fait le choix de sauvegarder ce patrimoine naturel, de le développer et de le faire connaître au public. L'éco-parc des Carrières René-Dumont, espace naturel en cœur de la ville a ouvert ses portes le 25 mai 2013. Avec une vue exceptionnelle sur le bois de Vincennes, Paris et sa tour Eiffel, ses 22 000 m² ont été rendus à la nature. Ils constituent un maillon essentiel de la coulée verte reliant le parc des Beaumonts à Montreuil, le bois de Vincennes et à terme les bords de Marne, en passant par le parc de l'Hôtel de ville et les espaces verts du Grand ensemble.

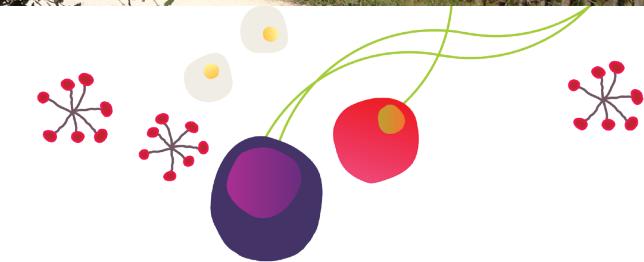
Ce paysage à l'aspect sauvage est composé de friches et de prairies organisées, constituées d'espèces végétales adaptées au site favorisant la faune sauvage. Le maintien de cet équilibre écologique implique un mode de gestion adapté, défini et mis en place par le service des Espaces verts. Les règles de vie dans ce parc sont ainsi différentes de celles des autres parcs de la ville.



Pourquoi faut-il protéger la biodiversité ?

Chaque espèce est unique et irremplaçable, et sa disparition, irréversible peut avoir des conséquences importantes et imprévisibles sur d'autres espèces, par un mécanisme d'effet cascade.

En concertation avec les acteurs du territoire, la ville de Fontenay s'est engagée au travers de l'Agenda 21 dans une démarche volontaire, à préserver la biodiversité, les milieux et les ressources de son territoire. La création de l'éco-parc des Carrières constitue une action essentielle et emblématique de cette reconquête.



Le fauchage tardif

Effectué en octobre, le fauchage tardif permet aux plantes et aux animaux d'accomplir leur cycle biologique.

Le choix des périodes et des zones de fauche dépend de plusieurs paramètres :

- composition des milieux et évolution de la biodiversité présente dans le parc avec la réalisation annuelle d'un inventaire floristique et faunistique effectué depuis 2014.
- identification des zones de prolifération des plantes indésirables systématiquement éradiquées manuellement (renouée du Japon, buddleia...).
- le cycle végétatif (floraison, fructification).
- le plan de fauche est adapté à l'ensemble de ces contraintes.

La réussite du fauchage tardif repose sur une prise de conscience collective et un suivi rigoureux. Toute la fauche est ramassée pour constituer une meule gîte pour la protection des invertébrés pendant la période hivernale.